

Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Lorraine

Compte-rendu succinct de la séance plénière du 23 janvier 2012

La séance s'est ouverte sur l'intervention du **Président Roger CAYZELLE**. Il a traité du Budget Primitif en ces temps de crise économique, insistant sur les incertitudes et une grande absence de visibilité : incertitudes politiques, incertitudes sur les politiques d'emploi, incertitudes sur l'avenir des collectivités, incertitudes sur les politiques industrielles.

Nous partageons avec lui, l'affirmation que, *dans ces conditions, les collectivités territoriales agissent comme des éléments de régulation et de stabilisation.*

Il ajoute que *c'est ce que fait le Conseil Régional qui tente d'indiquer un certain nombre de directions et de prendre des décisions pertinentes, en tout état de cause des décisions susceptibles de préparer le redéveloppement de la Lorraine.*

Déclaration CGT

Plénière du 23 janvier 2012

Budget Primitif 2012

La délégation CGT fait sienne l'essentiel des avis des commissions concernant ce Budget Primitif 2012.

Cela dit, si la catastrophe budgétaire annoncée concernant les recettes n'est heureusement pas déjà au rendez-vous de ce budget, il n'en demeure pas moins que la diminution des AE (Autorisations d'Engagement) et des AP (Autorisations de Programme) de 6,05% par rapport à 2011, et les prévisions pour les années à venir ne lissent pas de nous alerter et de nous inquiéter.

Avec le renchérissement prévisible du coût de l'argent et les conséquences à venir de la réforme des collectivités locales, ce ne sont pas les quelques leviers fiscaux (cartes grises, TIPP) qui restent à la région qui permettront à celle-ci de mettre en œuvre des politiques régionales à la hauteur des besoins des Lorraines et des Lorrains. Et les besoins sont grands en ces temps de crise aiguë, la question sociale, ce

que vivent les gens doivent être au centre de toute construction budgétaire, l'emploi la formation sont à ce titre déterminants. Arrêtons-nous un moment sur les prévisions UNEDIC pour la France et ses régions...Alors qu'il manque 30000emplois à la Lorraine depuis le début de la crise, l'UNEDIC envisage jusqu'à 15000 demandeurs d'emploi supplémentaires pour 2012 ; les jeunes risquent d'être les plus concernés par cette augmentation.

Dans un très récent discours, alors que les dotations sont d'ores et déjà gelées pour trois ans, le premier ministre, vient d'annoncer sa volonté de les diminuer de 20 milliards en 5 ans, voulant contraindre par là les collectivités locales à appliquer une RGPP qui ne veut pas dire son nom.

En Commission 6, le Vice-président LIOUVILLE affirmait que sans une réforme de la fiscalité locale, on « allait droit dans le mur », dont acte... Suite au discours du Premier Ministre, on peut affirmer qu'on y va effectivement, et même en klaxonnant !!

Et puisque nous sommes à trois mois d'échéances importantes pour le pays, la CGT sans être partisane, ne se satisfera pas de déclarations même tonitruantes en matière de réformes de fiscalité si celles-ci ne sont pas suivies de mesures concrètes permettant un partage des richesses plus juste au bénéfice, aussi, des collectivités locales.

Cela dit, nous souhaitons mettre en exergue quelques aspects importants dans ce BP 2012.

En matière d'économie, d'emploi et d'innovation, nous prenons acte de la volonté affichée de mieux concerter les organisations professionnelles et syndicales. Ce n'est pas la première fois que nous entendons cela, mais le passage des paroles à la pratique est toujours laborieux. Les organisations syndicales sont fortes, de l'intelligence collective des salariés, ceux-ci ont leur mot à dire sur les choix stratégiques et de gestion de même qu'au sujet des liens qui doivent demeurer entre entreprises et territoires. Nous ré insistons sur la nécessité de réels dispositifs d'évaluation des critères économiques et sociaux dans l'octroi des aides.

Toujours en matière économique, la CGT apprécie la démarche filière mais regrette qu'un effort de priorisation n'ait pas été effectué et que des déclinaisons claires n'apparaissent pas. Nous appelons de nos vœux la réactivation urgente des travaux du CLAM sur les anticipations des mutations économiques. Nous avons en Lorraine une certaine avance sur ces questions, avance que nous avons aujourd'hui laissé se déliter.

Concernant le Centre de Ressources, si une réorganisation et une mise en synergie peuvent apparaître nécessaires, celles-ci ne doivent pas s'effectuer à marche forcée et dans la négation des prérogatives du Comité Technique Paritaire du Conseil Régional, qui plus est en passant outre toute réelle concertation avec les personnels concernés... Modifications des organigrammes des services et reclassements éventuels d'agents doivent s'effectuer sans passage en force. Il apparaît que ce n'est pas le cas. Sur le fond du dossier, la CGT reste perplexe quant aux missions qui restent encore peu lisibles ; enfin, quels résultats des négociations avec les CCI et les Chambres des Métiers pour que ce Centre de Ressources soit opérationnel le plus vite possible ?

En matière d'éducation et de formation, force est de constater que certaines bonnes intentions de la Région peuvent être mises à mal par des décisions de l'état en territoires, par exemple, le Conseil régional veut développer la filière bois en s'appuyant sur l'ouest vosgien et le rectorat annonce la fermeture du LP de Neufchâteau !! En outre, le Conseil régional insiste sur les reconversions et les personnels en difficulté, mais agit surtout dans l'urgence du moment. Ne faut-il pas poser avec plus de force encore la question de la formation tout au long de la vie qui concerne les salariés qui, anticipant les mutations souhaitent changer de métier ? Se pose aussi le problème des bassins d'emplois plus touchés que d'autres par le chômage en particulier celui des jeunes qui mériterait une approche plus précise et urgente.

A cette fin, la CGT rappelle sa volonté de voir émerger un véritable service public de l'Orientation et de la Formation allant de pair avec la défense de la l'AFPA et des GRETA qui sont en train de mourir.

En matière de mobilité, la CGT fait sien l'avis de la Commission 3. Elle craint que les incertitudes qui se font jours actuellement autour de la branche sud de la LGV Rhin Rhône mettent en cause le projet d'ouverture ferroviaire vers le sud. En tout état de cause le volet modernisation électrification de la ligne Epinal Belfort devra être réalisé. Nous demandons à nouveau que tout soit mis en œuvre pour étayer et approfondir les études socioéconomiques démontrant le bien-fondé d'une amélioration des diverses relations avec le sud.

Concernant le TER, nous espérons que les futures conditions budgétaires n'amèneront pas le Conseil Régional à décider de nouvelles réductions de service du type de celles mises en œuvre durant l'été.

En matière de cohésion sociale et de développement local, La CGT apprécie que le CR ait décidé de passer d'une logique de guichet à une logique de projet. Cela doit se faire néanmoins en toute transparence en prenant soin d'assurer une certaine égalité de traitement entre territoires. Que les territoires actifs, prospectifs et prêts bénéficient de cette politique, c'est juste, à condition de veiller que tous les autres tirent aussi bénéfice de ces dispositifs.

Concernant la santé, la CGT regrette l'absence d'une vision politique régionale affichée alors que la loi HPST en a fait un des acteurs avec l'ARS ; pourtant en matière de répartition territoriale de l'offre de soins, elle devrait avoir des choses à dire, tant il en va souvent de l'attractivité et de l'emploi dans les territoires concernés.

Enfin la CGT prend acte du document sur le **développement durable** en ce qu'il constitue un premier exercice utile en la matière, plus catalogue que document traduisant une véritable politique transverse, il pourra être amélioré. Il le sera d'autant plus si la Région elle-même conjugue davantage ses politiques avec toutes les exigences mises en avant par le développement durable, par exemple la nécessaire réduction des inégalités et la responsabilité sociale des entreprises.

Les autres interventions ont soulevé quelques points particuliers :

- Les PPP éloigne les PME des appels d'offre, il y a nécessité d'une disposition pour qu'ils se groupent afin d'y répondre
- Les conséquences des diminutions de postes dans l'Education
- Le besoin de fédérer l'apprentissage de l'allemand autour d'un projet élaboré ensemble
- Mieux définir le concept de filières et s'engager dans un programme d'actions pluriannuel
- Créer des pôles régionaux de compétences pour soutenir les filières
- Instaurer un fonds d'appui aux filières avec une contractualisation
- Connaître le budget de rénovation du matériel ferroviaire dans le cadre du futur cadencement

La CFTC est intervenue sur le climat social délétère à l'Aéroport Metz Nancy-Lorraine avec des plaintes au Tribunal. Patrick Abatte, vice-président chargé des grandes infrastructures, a répondu qu'il n'en avait pas connaissance et resitue l'intervention de la CFTC dans la période électorale de l'Aéroport...

A noter, aucune intervention des « environnementalistes » malgré le « rapport sur la situation en matière de développement durable »...

D'ailleurs, seule la CGT a dit quelques mots sur ce rapport...

Dans sa réponse, **Jean-Pierre Masseret** a constaté qu'il y a plus de points communs que de d'interrogations entre le Conseil Régional et le CESEL.

Il insiste sur le besoin de réindustrialiser la Lorraine.

A partir de l'exemple du Lycée Professionnel de Charmes, il dessine l'avenir des Etablissements scolaires. Il affirme qu'il y a besoin d'un outil de formation dans cet espace sinon ce serait un coup fatal à son territoire, ce qui ne veut pas nécessairement signifier un maintien dans des conditions immuables...

Il estime que le développement du Sillon lorrain ne peut suffire en lui-même, il y a besoin de tenir compte des autres territoires, notamment de l'axe Est/Ouest.

Il reconnaît avoir eu des atermoiements sur l'intervention économique, mais - promis, juré ! – cela y est, il applique une nouvelle direction avec le Centre de Ressources qui devrait être la bonne.

Concernant les transports, il considère que ceux-ci doivent s'adapter à leur occupation et, en été, il y aura des trains supprimés en plus grand nombre. Son raisonnement est limpide : si le train est plus cher que le car, il vaut mieux le car ! et si le car n'est pas rempli, il faut s'adapter à la réalité...

Surprenante position où l'on nie la notion de service public et l'on ne tient pas compte de la vie des salariés : à ce que l'on sache, les salariés n'ont pas deux mois de vacances, cette mesure les conduira à des journées beaucoup plus longues ou prendre un véhicule personnel...

Alzette-Belval : l'émergence d'une éco-agglomération au cœur de la Grande région

Une Communication des travaux menés par le Groupe de Travail sur Alzette-Belval a été présentée lors de cette réunion.

S'interroger sur les projets visant à revitaliser le nord lorrain, et tout particulièrement le Val d'Alzette, ancienne zone industrielle sinistrée qui connaît depuis quelques années un renouveau démographique lié à l'emploi frontalier, c'est l'objectif de ce Groupe de Travail.

Le développement d'une agglomération transfrontalière Alzette-Belval, s'inscrit dans les réflexions pour l'attractivité des territoires français et luxembourgeois. Ainsi, les ouvrages en cours de réalisation côté Luxembourg sont à même d'engager la Lorraine dans une dimension stratégique de développement.

Par ailleurs côté français, de nombreux projets pourraient participer à une dynamique de développement économique, qui soit évidemment complémentaire aux réalisations luxembourgeoises.

Ce qui a conduit le Gouvernement français d'inscrire ce projet comme Opération d'Intérêt National, qui mise sur les aménagements fonciers, tandis que le label Eco-Cité permettra la construction de 700 logements à basse consommation d'énergie, s'adaptant ainsi aux besoins de l'économie résidentielle du côté français de la frontière.

Parvenir à un développement harmonieux de cette zone frontalière, en favorisant des mécanismes de concertation avec les luxembourgeois sur des thématiques telles que les transports, le tourisme, la santé ou encore le logement, semble donc être un enjeu considérable pour la Lorraine et le bassin de vie nord lorrain de Belval.

Belval ce serait :

- Entre 6 et 7 000 habitants
- 20 000 emplois

La CGT a été une des rares Organisations à s'exprimer.

Elle est intervenue sur des points qu'il lui semble devoir être développé par le Groupe de Travail :

1. Fiscalité

Il est nécessaire que le Luxembourg intervienne en rétrocédant une partie de sa fiscalité locale aux Budgets des Collectivités françaises concernées, comme cela existe entre la Suisse et la France, dans le pays de Gex.

Il ne peut bénéficier du savoir-faire des salariés venant de France, de leur formation, des services publics sans contrepartie.

2. Conciliation vie familiale / vie professionnelle

Cette question a été étudiée dans un précédent rapport du CESEL, il y a 6 mois.

Il s'agit d'un sujet vital et essentiel alors que le Luxembourg s'en désintéresse, ayant gardé une vision machiste de la société (illustré par la faiblesse de son taux d'emploi féminin)

3. Logement

Seule la question du foncier est abordée dans le rapport. Or, qui va construire et pour quel public ? Il faut une véritable politique de construction de logements qui échappe au marché, en tenant compte que le logement social est quasi absent au Luxembourg et que les opérateurs publics français sont exsangues...

4. Ecocité

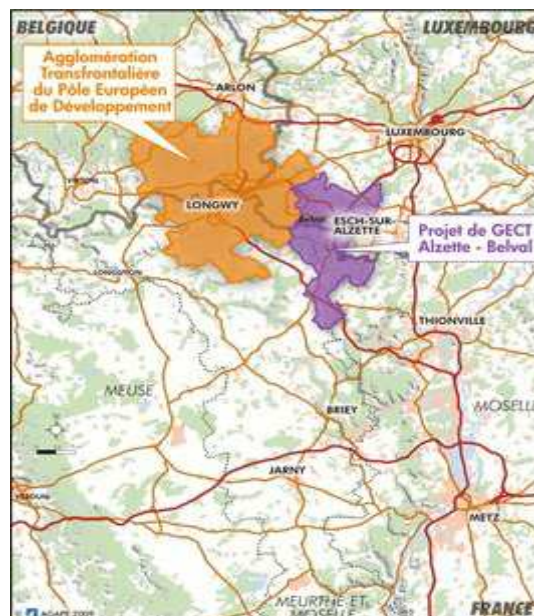
Les concepteurs n'en retiennent que le côté environnemental. Pourtant, une écocité, ce doit être d'abord un projet politique de mieux vivre ensemble avec une prise en compte des rapports sociaux.

Dans leur réponse, Patrick Abatte, vice-président du Conseil Régional, et le Président de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA), ont attiré l'attention sur l'attente des décisions de l'Etat français concernant la vente de 150 ha de terrains.

Et surtout, l'inquiétude sur les intentions d'ARCELOR MITTAL qui est propriétaire de friches industrielles liées à son désengagement industriel et qui pourrait être tentée de réaliser une opération financière. L'histoire nous démontre qu'elle n'a pas beaucoup de pudeur en cette matière...

Ils sont convaincus que le lien social est nécessaire entre la ville nouvelle et les villes minières et que les pratiques actuelles les y prédisposent.

Ils reconnaissent que, dans un premier temps, les investisseurs sont des DATA CENTERS qui ne créent pas beaucoup d'emploi mais positifs en termes d'image.



(Un data center (en français: "centre de données" ou "centre de traitement de données") c'est tout d'abord un centre qui centralise des données informatiques. Ces centres de données regroupent une multitude de machines. Les données mises en place sur les serveurs doivent être accessibles à tout moment et protégées des dégâts extérieurs, par conséquent les data center ont pour principalement force d'être prévu de façon à être protégée des principaux risques de coupure ou d'intrusion.)